



POUVOIR

À remplir et à retourner daté et signé à
ST LONS 11 avenue des frères Wright 64140 Lons
ou par mail à tirlons@aol.com

IMPORTANT

Le pouvoir n'est valable que si la licence est en cours de validité à la date de l'Assemblée,
Si le bénéficiaire n'est pas désigné, le pouvoir sera attribué à un membre présent dans la
limite de trois pouvoirs par personne présente.

Je soussigné

Donne pouvoir à

Afin de me représenter à l'Assemblée Générale du 15 septembre 2024,
prendre part à toute discussion et voter en mon nom toute résolution.

Fait à, le

Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »